Informations de la Mairie - Informations pratiques

Cérémonie des jeunes majeurs et recensement militaire

Organisée tous les ans par la municipalité, cette cérémonie aura lieu cette année le samedi 10 mars 2012 à 17h en mairie. Nous invitons tous les jeunes Villecerfois et Villecerfoises qui ont eu 18 ans en 2011 à se manifester auprès du secrétariat de mairie avant le 25 février ***soit par téléphone au 01.64.24.93.08. ou par mail à l'adresse mairie@villecerf.fr.*** Une invitation personnelle leur sera adressée.

Le recensement militaire de l'année 2012 est ouvert. Les jeunes filles et les jeunes garçons français, nés entre le 1er janvier et le 31 mars 1996, sont concernés. Ils doivent se présenter, dans le mois anniversaire de leurs 16 ans et, au plus tard le 31 mars 2012, à la mairie de leur domicile légal, munis d'une pièce d'identité et d'un document permettant de contrôler leur filiation *(livret de famille)* ou peuvent se faire représenter par l'un de leurs parents. Une attestation de recensement, obligatoire pour l'inscription aux examens et aux concours soumis au contrôle de l'autorité publique, sera remise à chaque personne recensée.

Du côté de l'Association "l'Envol"

L'association "L'ENVOL" organise un super Loto à la salle polyvalente, le dimanche 12 février 2012. Ouverture des portes à 14 heures et début des parties à 15 heures. Ce Loto sera doté de nombreux lots : jambon sec, vins, champagne, soins du corps en institut, téléphone, lecteur DVD et appareils électro-ménagers (aspirateur, lave linge).

Buvette et pâtisseries sur place. Renseignements au 01.64.24.94.05/06.85.48.26.14.

L'ONF vous informe

Depuis plusieurs années, l'aire de répartition des chenilles processionnaires du pin est bien implantée dans le sud Seine-et-Marne. Cette année, malgré les températures très basses, des processions apparaissent déjà à certains endroits du massif domanial de FONTAINEBLEAU. Il est important de rappeler aux usagers de la forêt les principales règles de vigilance afin de prévenir au mieux les risques réels.

L'ONF conseille de ne pas passer sous les arbres porteurs de nids, de ne pas toucher les chenilles ou leur nid, d'éviter de se frotter les yeux en cas d'exposition, de ne pas laisser les enfants jouer à proximité d'un arbre atteint et de penser à en éloigner les animaux de compagnie.

S'informer sur ses droits retraite

Le relevé de situation individuelle recensant vos droits retraite, tous régimes confondus, est désormais accessible en ligne sur le site Internet de l'Assurance Retraite à l'adresse **http://www.lassuranceretraite.fr.**

Permanences en mairie

Madame le Maire ou ses adjoints vous reçoivent le samedi de 10h30 à 12 h.

11 février : François DEYSSON
18 février : Jacques ILLIEN
25 février : Marie Claude BONNET
3 mars : Béatrice de ROYS ROBINSON

Comment contacter la mairie ?
Par téléphone : 01 64 24 93 08
Par fax : 01 64 24 90 73
Par Internet à l'adresse suivante
mairie@villecerf.fr

La bibliothèque municipale vous accueille tous les samedis de 10h à 12h
sauf pendant les vacances scolaires.
Inscription et prêts de livres ou de CD gratuits.

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

le mardi de 14h à 18h30
le mercredi de 14h à 17h30
le vendredi de 14h à 17h30
le samedi de 9h à 12h00

VILLECERF EXPRESS

villecerfexpress@orange.fr
01 64 24 93 08

BULLETIN MUNICIPAL N° 55

Février 2012

Le saviez-vous ? La Chandeleur a une origine latine et païenne. Il faudrait plutôt l'appeler la fête des chandelles, d'après une coutume qui consistait à allumer des cierges à minuit en signe de purification. Dans l'Antiquité, c'est à cette époque de l'année que les semailles d'hiver commençaient. On se servait alors de la farine excédentaire pour confectionner des crêpes, symbole de prospérité pour l'année à venir. Leur aspect, rond et doré, rappelle le disque solaire et évoque le retour du printemps après un hiver froid. A la Chandeleur, l'hiver se meurt ou prend vigueur !

Edito

Si 2011 fut une année de réalisations importantes comme la rénovation de la RD218 ou l'installation du terrain à bosses, elle fut surtout, pour nous, une année charnière dévolue à la recherche de subventions. Une petite commune rurale comme la nôtre ne peut faire l'impasse sur l'aide au financement des travaux qu'elle prévoit. Cette recherche demande beaucoup de temps, beaucoup d'énergie, mais les 131 287 € que nous avons obtenus pour engager des travaux en 2012 et en 2013 représentent une juste récompense. Cette somme importante en regard du budget de notre village se répartira ainsi :

• 38 094 € versés par l'Etat au titre de la *Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux* ; 25 396 € versés par la Région au titre de l'*Aide au Développement Rural* ; 4 232 € versés par le service Patrimoine du Conseil Général. L'ensemble de ces sommes sera affecté à la mise hors d'eau de la toiture nord de l'église et de la toiture de la sacristie.

• 38 565 € perçus au titre de la DETR *pour la construction du local technique* dont la commune avait bien besoin.

• 25 000 € perçus au titre des *Fonds parlementaires* attribués par Monsieur le Sénateur HYEST pour la réparation du pont de Pilliers. A ce dernier montant s'ajouteront 18 000 € provenant de dons de particuliers ou d'entreprises suite à la signature d'un partenariat liant notre municipalité à la Fondation du Patrimoine.

En finançant 80% de la seconde tranche des travaux de mise hors d'eau des toitures de l'église, 45 % du local technique et près de 50% des travaux du petit pont de Pilliers, nous sommes en situation de préserver nos fonds propres, ce qui n'est pas un luxe en période de crise. Nous pouvons désormais préparer sereinement notre budget en conservant une gestion saine et équilibrée.

François DEYSSON

SUR VOTRE AGENDA

• 17 février, de 19h à 21h30, **soirée africaine** pour les 11/18 ans organisée par la CCMSL, à la salle des fêtes de Remauville

• 9 mars, de 17h à 20h30, journée Portes Ouvertes au lycée Lafayette de Champagne

• 10 mars, à 20h30, **concert celtique** au Palais des Rencontres de Champagne sur Seine

• 17 mars, à 20h30, dans la salle polyvalente, concert de la Saint Patrick avec le groupe **Cap à l'Ouest**

• 18 mars, à 16h, à l'église, concert classique de la chorale **La Gioia**

• 24 mars, de 15h30 à 17h, **stage d'initiation de danse Country** à la salle polyvalente

Directrice de publication :
Marie Claude Bonnet
Rédaction :
Jacques Illien, Agnès Barbaud, Béatrice de Roys Robinson, François Deysson

Compte rendu du Conseil municipal du 13 janvier 2012

• Le Conseil municipal a adopté le principe d'engager 25 % du montant des dépenses d'investissement de l'année 2011 avant le vote du budget, soit 50 026,63 €.

• La Commune a chargé le Centre de Gestion de souscrire en son nom des conventions d'assurances couvrant les risques statutaires de son personnel auprès d'une compagnie d'assurances agréée pour une durée de 4 ans à compter du 01/01/13.

• Le Centre de Gestion a été mandaté par le Conseil municipal pour rédiger les futurs arrêtés d'avancement d'échelon et de grade de notre personnel communal.

• Un nouveau Trésorier, M. CHANCENOTTE, a pris ses fonctions à la Trésorerie de MORET depuis le 1er janvier 2012. Le Conseil municipal a attribué à M. HUREL, son prédécesseur, une indemnité de service pour un montant de 210,53 €.

• Face aux risques réels de voir les frais annexes liés à la formation professionnelle des agents augmenter de manière significative, le Conseil municipal a adopté un vœu demandant que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux.

• Cette année, 49 élèves partiront en classe Découverte du 8 au 14 avril dans la région de FIGEAC dans le LOT. Le Conseil municipal a voté le versement d'une aide au départ d'un montant de 4 000 €.

• Le Conseil municipal a validé le principe de mise à disposition du Foyer Rural d'une de nos adjointes d'animation à raison de 4h par semaine scolaire. Son salaire sera pris en charge par le Foyer Rural qui disposera ainsi d'un encadrant supplémentaire pour les ateliers théâtre et GRS le mercredi après midi.

• Jacques ILLIEN a été désigné pour être le représentant de la Commune auprès du Centre National d'Action Sociale (CNAS) en remplacement de Brigitte BUCKENHAM.

• Le Conseil municipal a décidé de modifier la localisation de la plaque installée sur la place du village en l'honneur du Marquis de ROYS. Une nouvelle plaque sera scellée sur le mur de M. et Mme AMATO et l'inscription "Juste parmi les Nations" sera ajoutée aux mentions existantes. L'inauguration de cette plaque aura lieu le dimanche 29 avril 2012, après la cérémonie d'hommage aux Déportés à la stèle du PIMARD.

• Cette année, la CCMSL ne subventionnera que trois manifestations MUSIBUS contre quatre l'an dernier. Le Conseil municipal a fait acte de candidature pour accueillir cette manifestation comme les années précédentes.

Cérémonie des vœux du Maire

Vous étiez plus d'une centaine à vous être donnés rendez vous le dimanche 29 janvier à la salle polyvalente pour assister à la traditionnelle et chaleureuse cérémonie des vœux de la municipalité.

Dans leurs discours, Madame le Maire et ses adjoints se sont attachés à dresser le bilan de l'année écoulée et à fixer les priorités d'action en terme de travaux d'investissement pour l'année 2012. Outre la fin des travaux de rénovation du pont de Pilliers et la mise hors eau de la façade nord de l'église, l'accent sera mis, cette année, sur la construction du nouvel atelier municipal, l'aménagement de la place du village et la rénovation de la salle polyvalente.

Programmés sur les exercices 2012 et 2013, tous ces travaux seront subventionnés, en partie, par l'Etat, la Région, le Conseil Général et la Fondation du Patrimoine pour un montant total de 131 287 €.

A l'issue de la cérémonie, Madame le Maire a remis 4 diplômes liés à la Médaille du Travail et félicité les parents des 6 enfants nés en 2011 sur notre Commune (5 garçons et une fille). Un grand merci à toutes celles qui ont contribué à l'organisation de cette cérémonie : Françoise ASSELIN, Béatrice LALARME, Armelle MEYER, Valérie PIOT et Nathalie VILLON, sans oublier nos conseillères municipales Agnès BARBAUD et Josette MUGUET.

Du coté du Foyer Rural

Organisée pour la onzième année par le Foyer rural, la traditionnelle soirée de la Saint Patrick aura lieu le samedi 17 mars à 20h30 dans la salle polyvalente avec le concours du dynamique groupe Cap à l'Ouest. Au programme : chants et danses celtiques, musique festive et chaleureuse, à la fois folklorique et moderne. Ce groupe reprend des morceaux traditionnels, des standards de rock celtiques et des compositions personnelles. Ambiance "pub irlandais" avec vente de crêpes et de boissons. Réservation souhaitable au 01.64.24.92.79.

Bougeons avec La Poste : Rappel

Depuis novembre 2007, nous avons signé une convention en partenariat avec la Poste afin de mettre à disposition des usagers des enveloppes préaffranchies personnalisées, avec la reproduction d'un tableau de Daniel Fontaine. Cette initiative permet de faire connaître notre village "par enveloppes interposées". Le coût pour la Commune est de 221,28 € pour 3000 exemplaires. La commercialisation des enveloppes est faite par le bureau de Poste de VILLECERF qui encaisse le produit de la vente. Nous vous engageons à acheter ces enveloppes, ce qui contribue, même modestement, à l'activité et au développement de notre bureau de poste.

La police nationale recrute

La Direction Départementale de la Sécurité Publique de Seine et Marne lance une opération d'envergure pour le recrutement d'adjoints de sécurité de la Police Nationale, sur le département. Les adjoints de sécurité, contractuels de la Police Nationale, assistent les fonctionnaires de police au quotidien dans des missions de prévention et de répression de la délinquance. Ils sont aussi fréquemment chargés de l'accueil et de l'information au public. Les dossiers de candidature sont à retirer dans les commissariats. Téléphoner au secrétariat du commissariat de Moret sur Loing (01.64.70.56.34.) chargé d'orienter les candidats vers le responsable de ce dossier.

Un nouveau service chez Météo France

Pour mieux se préparer à lutter contre d'éventuelles inondations, Météo France a mis en place un service gratuit à destination des élus. Grâce au réseau de radars météorologiques qui couvrent 79% des Communes, les élus serons désormais informés dès que des précipitations intenses seront détectées ou observées sur une surface significative du territoire de leur Commune ou à proximité immédiate.

2 rappels : Concert du 18 mars et Bal Country du 24 mars

Le dimanche 18 mars, à 16h, la chorale LA GIOIA, dirigée par Laure-Marie MEYER, donnera un concert de musique classique en l'église de VILLECERF. Le samedi 24 mars, à la salle polyvalente, Michèle LAFOREST, professeur de danse Country, proposera un mini stage d'initiation de 15h30 à 17h. Les entrées seront libres mais vous pourrez faire un don *défiscalisé* à la Fondation du Patrimoine, partenaire de la municipalité pour financer les travaux de rénovation du pont de Pilliers.

Du côté de la CCMSL

Du lundi 20 février au vendredi 2 mars 2012, le Service Jeunesse et Sports organise une école Multisports pour les 4/11 ans. Des activités sportives, manuelles et culturelles seront organisées pour les 11/15 ans et les 15/18 ans. Pour toutes ces activités, renseignements et inscriptions au 01.60.70.28.33.

Stages de musique

Durant les vacances scolaires de février et de Pâques, le conservatoire de musique de CHAMPAGNE propose des stages de trois jours de percussions africaines (polyrythmies, dudumba, djembé…) aux dates suivantes : 28, 29 février et 1er mars ou 17, 18 et 19 mars. Horaires et tarifs au 06.79.06.94.36. ou 06.26.58.27.68.